

Trop souvent des Canadiens à faible revenu n'ont pas les outils et les ressources nécessaires pour se préparer pour l'évolution rapide que connaît aujourd'hui le marché du travail et pour les exigences de l'économie du savoir. Les Canadiens à faible revenu sont souvent doublement défavorisés. Ils présentent souvent des lacunes sur le plan des études et des compétences, et, tout aussi souvent, ils ne peuvent aborder les coûts d'éducation et de formation.

Des programmes tels que le Régime d'éducation permanente, mis en oeuvre en conjonction avec les REER, aident certains Canadiens à financer eux-mêmes leur formation mais, souvent, ils sont hors de la portée des familles et des personnes dont le revenu est plus restreint. Et puisque les Canadiens à faible revenu ont généralement moins bénéficié d'une éducation ou d'une formation formelle officielle, ils ont moins souvent l'occasion de recevoir des cours subventionnés par un employeur. Dans une économie où les compétences et les connaissances revêtent une importance sans précédent, il est essentiel que les Canadiens à faible revenu puissent surmonter ce handicap en perfectionnant leurs compétences et en poursuivant leur études. Toutefois, en misant sur la connaissance, les Canadiens à faible revenu peuvent acquérir des ressources qui leur permettent de préparer un meilleur avenir pour leurs familles. En aidant les Canadiens à faible revenu à accumuler des épargnes personnelles, **\$avoir en banque** leur facilitera l'accès aux connaissances, actifs parmi les plus importants que l'on puisse posséder.

Pour pouvoir bénéficier des programmes d'épargne et de prestations fiscales qui existent présentement, il faut un certain niveau de revenu avant impôts.

Les Canadiens à faible revenu sont moins susceptibles d'avoir une formation post-secondaire ou d'avoir complété leur études secondaires que ceux qui jouissent d'un meilleur revenu.

On estime que 40 pour cent des emplois au Canada exigent au moins 16 ans d'éducation officielle.

(CMEC)

Les CID: une solution fondée sur les actifs

Les comptes individuels de développement (CID) aident les familles et les personnes à faible revenu en appariant un crédit d'épargne à chaque dollar économisé par les participants. Selon la nature du projet, le crédit d'épargne peut être financé par les gouvernements, par des fondations ou par d'autres organismes. Parce qu'il n'est pas facile d'épargner, les personnes détenant un CID pourraient aussi recevoir une formation en gestion financière ou bénéficier de services de gestion de cas afin de pouvoir atteindre leurs objectifs économiques. Le détenteur d'un CID peut dépenser le montant accumulé des épargnes personnelles et du crédit apparié d'une manière susceptible d'améliorer ses perspectives économiques à long terme, par exemple, en retournant aux études ou en fondant une petite entreprise. Les CID ont été un succès aux États-Unis, où environ 250 communautés offrent divers types de CID rejoignant au moins 5 000 Américains à faible revenu. D'autres pays, comme le Royaume-Uni et Taiwan, sont aussi en train d'examiner diverses options basées sur les CID et les actifs personnels.

Au Canada, Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), un organisme à but non lucratif, a préconisé, les CID comme moyen de promouvoir l'autonomie des Canadiens de faible revenu. D'autres organisations ont mis en marche des programmes locaux de CID dans trois communautés. D'après les

\$avoir en banque: un projet de démonstration à l'échelle du Canada

La SEDI s'est jointe à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA), un chef de file dans la recherche et l'évaluation sociale, pour concevoir et réaliser **\$avoir en banque**. Cette démonstration de Comptes individuels de développement axés sur l'apprentissage, qui s'étendra sur plusieurs années (jusqu'en 2009, prévoit-on), est financée par Développement des ressources humaines Canada. La démonstration la plus importante au monde dans ce domaine, **\$avoir en banque**, rejoindra 4 875 Canadiens à faible revenu qui ont accepté de participer dans les lieux suivants :

- Vancouver, C.-B.
- Winnipeg, Man.
- Région Waterloo, Ont.
- Montréal, Qué.
- Halifax, N.-É.
- Calgary, Alb.
- Comptés de Grey & Bruce, Ont.
- Toronto, Ont.
- Fredericton, N.-B.
- Comptés de Digby & Annapolis, N.-É.

La SEDI et la SRSA se sont jointes à des organismes à but non lucratif et à des agences locales de bienfaisance dans les dix lieux précités. Chacune de ces organisations apporte au projet de précieuses connaissances, acquises en aidant des Canadiens à faible revenu à prendre en main leur propre destin. Ces partenaires seront les agents communautaires du projet: elles recruteront les participants, fourniront des services et cueilleront les données pour son volet recherche.

La SEDI a établi un partenariat avec RBC Banque Royale afin que des services bancaires adaptés aux besoins du projet soient mis à la disposition des participants de **\$avoir en banque** dans neuf des dix endroits. RBC Banque Royale a aussi contribué à la conception et à la mise en oeuvre du projet en fournissant le temps et l'expertise de ses employés. Par le biais de ses liens avec des partenaires locaux, l'Assiniboine Credit Union fournit les services financiers à Winnipeg, tandis qu'à Montréal la Caisse d'économie Desjardins donne aux participants le choix d'utiliser la Caisse ou RBC Banque Royale pour leurs comptes **\$avoir en banque**.

À Toronto, Halifax et Vancouver, les épargnes de 2 625 participants seront appariées à raison de 3 \$ de fonds fédéraux pour chaque dollar économisé sur une période de un à trois ans (jusqu'à concurrence de 1 500 \$ d'épargne). Dans ces lieux, une formation en gestion financière ainsi que des services de gestion de cas seront fournis à 1 425 participants. Les 1 425 autres participants seront suivis pour fins de comparaison. Dans les sept autres lieux, 1 050 participants recevront des fonds fédéraux appariés selon divers niveaux dépendant du montant de leurs épargneé ainsi que des services. Les participants pourront utiliser leurs économies personnelles et des fonds appariés pouvant totaliser 6 000 \$ pour financer des cours d'éducation permanente ou de formation professionnelle, ou encore, pour lancer une micro-entreprise.

En évaluant les résultats obtenus dans chaque lieu, **\$avoir en banque** espère démontrer que les CID axés sur l'apprentissage peuvent contribuer de façon positive à la vie des Canadiens à faible revenu, en aidant les gens à s'aider eux-mêmes pour quitter le cycle de la pauvreté par le savoir et l'apprentissage. Les renseignements et les leçons apprises au cours du projet **\$avoir en banque** fourniront des indications précieuses aux gouvernements ainsi qu'à tout Canadien se croyant touché par les politiques sociales et économiques au sujet de l'efficacité des CID et des bienfaits à long terme qu'ils peuvent apporter aux Canadiens à faible revenu et au système canadien de programmes sociaux.



Q : Qu'est-ce un Compte individuel de développement (CID)?

R : Les Comptes individuels de développement revêtent diverses formes mais ils ont certains traits en commun. Les CID sont des comptes d'épargne conçus pour aider les personnes à faible revenu à se créer des actifs en appariant, à chaque dollar qu'elles épargnent pendant une période prédéterminée, un crédit d'épargne fixé selon un rapport prédéterminé. Par exemple, si un détenteur thésaurise 1 \$ et si le rapport d'appariement est de 3 pour 1, cette somme de 1 \$ devient 4 \$. En appariant un crédit à chaque dollar d'épargne, les CID permettent à des familles et à des personnes à faible revenu d'acquérir des montants qu'ils ne pourraient pas épargner autrement. Les détenteurs de comptes peuvent aussi bénéficier d'une formation en gestion financière ou des services de gestion de cas pour les aider à atteindre leurs objectifs d'épargne. Chaque détenteur peut affecter la somme accumulée (ses économies personnelles en plus des crédits appariés) à un ou plusieurs usages susceptibles d'améliorer sa situation économique à long terme. Il peut s'agir, par exemple, de retourner aux études ou de fonder une petite entreprise. Dans divers projets, les crédits appariés et les frais de fonctionnement sont assurés par les gouvernements, par des fondations ou par d'autres sources.

Les économies ne font pas qu'aider les détenteurs à acquérir de nouveaux actifs, car ces actifs leur procurent aussi des occasions qui auront des conséquences positives à long terme. D'ailleurs, le simple geste d'économiser peut apporter des bienfaits majeurs pour des familles ou des personnes défavorisées en leur inspirant un certain optimisme et le sentiment de pouvoir maîtriser leur propre avenir. Lorsqu'une formation en gestion financière et des services de gestion de cas sont offerts, les bienfaits peuvent être encore plus importants. **\$avoir en banque** vérifiera diverses idées sur le pourquoi et le comment des CID, et évaluera le changement qu'ils auront effectué dans la vie des participants.

Q: Comment les CID de \$avoir en banque vont-ils fonctionner?

R: Pendant la période de leur participation au projet **\$avoir en banque**, les détenteurs de comptes seront tenus d'épargner pendant au moins 12 mois, et leurs économies seront appariées à des fonds du gouvernement fédéral. Les rapports varient selon les lieux (ils s'étendent de 2 à 1 jusqu'à 5 à 1) mais dans la plupart des cas, le rapport d'appariement sera de 3 à 1. Avec ce rapport de 3 à 1, les détenteurs de comptes **\$avoir en banque** pourraient accumuler un montant global d'épargnes personnelles et de crédits d'épargnes appariés allant jusqu'à 6 000 \$. Au lieu d'être déposé directement dans le CID, le crédit d'appariement peut être appliqué en tandem avec les épargnes du détenteur afin de suivre un cours ou un programme de formation reconnu, ou de financer une micro-entreprise avec un plan d'action. On fournira aussi une formation en gestion financière et des services de gestion de cas à un grand nombre de détenteurs afin de les aider à réaliser leurs objectifs d'épargne.

Q: Pourquoi pas tout simplement un soutien de revenu plutôt que des crédits appariés aux épargnes?

R: La pauvreté n'est pas qu'une question de revenu; c'est aussi une question d'économies et d'actifs. Les économies et les actifs protègent contre des changements inattendus pouvant toucher le revenu (les pertes d'emploi, par exemple). Ils fournissent aussi une cote de crédit pouvant mener à l'acquisition d'actifs supplémentaires. Le fait d'utiliser leurs épargnes pour mettre leur capital humain en valeur, même si le montant en est modeste, peut créer des retombées importantes pour les Canadiens à faible revenu. Le revenu assure les besoins immédiats; les actifs préparent l'avenir.

Q: Pourquoi un projet à l'échelle du Canada?

A: La pauvreté n'est pas un phénomène uniforme d'un océan à l'autre, et différentes communautés ont différents besoins. **\$avoir en banque** a été conçu pour mettre à l'essai des démarches adaptées autant que possible aux différentes situations des Canadiens à faible revenu, quelle que soit leur communauté. Le

projet rejoindra un échantillon représentatif des familles et des personnes à faible revenu qui sont admissibles, y compris les gagne-petit et les bénéficiaires d'aide sociale.

Q: Pourquoi un projet de démonstration?

R: À notre connaissance, les CID apporteraient des changements importants et positifs dans la vie des détenteurs de comptes. Cependant, une grande partie de ces conclusions n'ont pas été vérifiées; encore moins ont-elles été expérimentées à l'échelle du Canada entier. Une information plus complète mène à des politiques plus justes et plus efficaces. L'expérience et les renseignements acquis au cours du projet **\$avoir en banque** nous permettront d'évaluer la capacité des CID axés sur l'apprentissage à apporter des bienfaits à long terme aux Canadiens à faible revenu. À tous les niveaux du projet, les renseignements confidentiels, le bien-être et la dignité des Canadiens participant au projet seront protégés.

Q: \$avoir en banque est l'initiative de quelle organisation?

R: Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), organisme à but non lucratif, préconise les CID depuis plusieurs années comme moyen d'encourager les Canadiens défavorisés à devenir plus autonomes. La SEDI s'est associée à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) pour concevoir et mettre en marche le projet **\$avoir en banque**, qui est financé par Développement des ressources humaines Canada. La SRSA, un chef de file dans le domaine de la recherche sociale, a conçu l'étude et mènera le processus d'évaluation.

La SEDI et la SRSA se sont aussi liées à des organismes à but non lucratif et à des agences locales de bienfaisance dans les dix lieux de démonstration. Chacune de ces organisations apportera au projet de précieuses connaissances, acquises en aidant des Canadiens à faible revenu à prendre en main leur propre destin. Ces partenaires seront les agents communautaires du projet: ils recruteront les participants, fourniront des services et cueilleront les données pour son volet recherche.

La SEDI a établi un partenariat avec RBC Banque Royale afin que des services bancaires adaptés aux besoins du projet soient mis à la disposition des participants de **\$avoir en banque** dans neuf des dix endroits. RBC Banque Royale a aussi contribué à la conception et à la mise en oeuvre du projet en fournissant le temps et l'expertise de ses employés. Par le biais de ses liens avec des partenaires locaux, l'Assiniboine Credit Union fournit les services financiers à Winnipeg tandis qu'à Montréal, la Caisse d'économie Desjardins donne aux participants le choix d'utiliser la Caisse ou RBC Banque Royale pour leurs comptes **\$avoir en banque**.

Q: Où se poursuivra le projet de démonstration \$avoir en banque?

A: Le projet sera mis en oeuvre dans dix communautés situées dans sept provinces : Vancouver (C.-B.), Calgary (Alb.), Winnipeg (Man.), les comtés de Grey et de Bruce (Ont.), la région de Waterloo (Ont.), Toronto (Ont.), Montréal (Qué.), Fredericton, (N.-B.), Halifax (N.-É.) et les comtés de Digby et d'Annapolis (N.-É.).

Q: Qui peut demander de participer à \$avoir en banque, et comment s'y prendre?

A: Seuls les Canadiens de faible revenu de 21 à 65 ans, n'ayant pas d'épargnes importantes, sont admissibles à **\$avoir en banque**. Les étudiants à plein temps ne sont pas admissibles à moins d'être des étudiants adultes complétant leurs études secondaires. Les personnes de 18 à 20 ans peuvent, également être admissibles si elles n'ont pas fréquenté l'école depuis au moins deux ans. Les critères d'admissibilité ont été élaborés à l'aide des seuils de faible revenu de Statistique Canada ainsi que de sa publication récente intitulée «Enquête sur la sécurité financière». Pour plus de renseignements concernant les critères d'admissibilité, voyez le document «**Comment faire une demande d'inscription**» .

On peut obtenir une formule de demande de participation auprès du partenaire local de **\$avoir en banque** dans chacun des lieux de démonstration. Ces partenaires communautaires peuvent fournir des renseignements supplémentaires et faciliter le processus de demande.

Q: Combien de Canadiens à faible revenu participeront au projet?

R: Dans chacune des villes de Toronto, de Halifax et de Vancouver, 1 275 Canadiens à faible revenu doivent être recrutés en tant que participants volontaires. Chaque participant sera affecté, au hasard à un de trois groupes à des fins de recherche. Un tiers des participants constituera le groupe témoin. Un second tiers sera composé, de détenteurs de comptes. L'autre tiers bénéficiera aussi de comptes **\$avoir en banque**, mais recevra en plus une formation en gestion financière et des services de gestion de cas.

Dans chacun des 7 autres lieux, 150 Canadiens à faible revenu seront recrutés en tant que participants volontaires et auront droit à diverses combinaisons des avantages suivants: comptes **\$avoir en banque**, formation en gestion financière et de services de gestion de cas.

Le projet de démonstration comptera, en tout, 4 875 Canadiens de faible revenu, dont 3 675 seront détenteurs d'un compte **\$avoir en banque**. Les autres participants feront partie du groupe témoin.

Q: D'où vient le financement de ce projet de démonstration?

R: Les fonds nécessaires proviennent de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada. Cet organisme prête son appui à des projets de recherches et innovation visant à évaluer d'éventuels programmes d'intervention gouvernementale. **\$avoir en banque** fait partie des travaux de la Direction générale portant sur les mesures pour encourager l'éducation permanente. Un montant global de 35 millions \$ pour les neuf années à venir a été alloué pour financer ce projet. Plus de 11,5 millions \$ de ce montant seront consacrés à l'appariement des crédits d'épargne aux économies des détenteurs de comptes **\$avoir en banque**. Le reste défraiera les coûts de la conception et de la gestion du projet, ainsi que les frais de fonctionnement (y compris la formation en gestion financière et les services de gestion de cas) et le coût de la recherche et de l'évaluation.

Q: D'autres niveaux de gouvernement se sont-ils impliqués?

R: Les gouvernements des provinces et des territoires ont été informés de l'existence du projet par des fonctionnaires fédéraux et par des employés responsable du projet. Là où il s'avérait nécessaire, on a demandé aux provinces de suspendre leurs règlements au sujet des actifs liés à l'aide sociale afin de s'assurer que les bénéficiaires d'aide sociale participant à **\$avoir en banque** ne subiraient aucune diminution de leurs prestations. Les gouvernements provinciaux et territoriaux seront tenus au courant de l'évolution du projet.

Le partenaire communautaire de **\$avoir en banque** à Fredericton a reçu du gouvernement du Nouveau-Brunswick des fonds qui subventionneront, pendant un an, la formation en gestion financière des détenteurs de comptes.

Q : Quelle sera la durée du projet de démonstration?

R : En tout, on prévoit que le projet durera neuf ans (jusqu'en 2009). Pendant l'année de démarrage, de juin 2000 à mai 2001, les partenaires ont élaboré et perfectionné les détails du fonctionnement du projet et les paramètres de recherche. **\$avoir en banque** sera en pleine exécution de juin 2001 à mai 2007, mais n'acceptera des participants qu'entre juin 2001 et mai 2003. Chaque détenteur de compte **\$avoir en banque** devra accumuler ses épargnes et ses crédits appariés en dedans d'une période de trois ans. Après cette période, chaque détenteur aura jusqu'à un an pour utiliser le montant global de l'avoir acquis. Ceci nous mènera à la fin des opérations en mai 2007. Il s'ensuivra une période d'évaluation commençant en juin 2006 et se terminant en mai 2009.

Q : Y a-t-il d'autres personnes qui s'occupent des CID?

R: Les CID ont été proposés d'abord par Michael Sherraden, professeur en développement social et directeur du Centre for Social Development à l'université Washington de Saint-Louis (Missouri). Les recherches exhaustives du professeur Sherraden, qui ont porté sur le rôle des actifs dans le phénomène de la pauvreté, l'ont amené à conclure que les actifs peuvent exercer une différence sociale et économique considérable dans la vie des gens. Ses travaux et ceux de la Corporation for Enterprise Development sont à l'origine de l'essor des CID aux États-Unis, où des lois fédérales et d'état sanctionnent maintenant des programmes de CID dans environ 250 communautés. D'autres pays, comme le Royaume-Uni et Taiwan, examinent également des projets semblables.

Q: A-t-on déjà fait l'expérience des CID au Canada?

R: Depuis que la SEDI a commencé à promouvoir les CID il y a cinq ans, quatre projets de CID ont été implantés dans trois communautés. Il s'agit de projets menés par la Lutherwood Community Opportunities Development Association dans la région Waterloo, l'Alberta Mennonite Central Committee Employment Development à Calgary, SEED Winnipeg Inc. et la North End Community Ministry à Winnipeg. Ces projets ont aidé des Canadiens à faible revenu à épargner en vue d'acheter un ordinateur, de devenir propriétaire ou de lancer une petite entreprise. Les retombées découlant de ces projets indiquent que les CID peuvent avoir du succès au Canada, que les Canadiens à faible revenu peuvent épargner et profiter grâce aux CID, et que les CID peuvent avoir un effet positif dans diverses situations et permettre d'atteindre divers objectifs. Les organisateurs du projet sont rassurés du fait que chacun de ces organismes deviendra un partenaire communautaire dans le projet de démonstration.

Q: En quoi ce projet se distingue-t-il d'autres initiatives?

R: Bien que certaines mesures aient été prises pour aider les Canadiens à accumuler des actifs, ou encore, pour rendre l'éducation et la formation spécialisée plus accessibles aux Canadiens à faible revenu, aucun programme n'offre actuellement les mêmes mesures incitatives qui sont évalué par **\$avoir en banque**. La plupart des programmes qui encouragent l'épargne (par exemple les REER et les REEE) nécessitent un revenu disponible et, ainsi, favorisent surtout les Canadiens jouissant d'un revenu moyen ou supérieur. **\$avoir en banque** met à l'essai une nouvelle approche visant les Canadiens à faible revenu en ayant comme but de les aider à épargner et à acquérir l'actif le plus essentiel: la connaissance.

Q: Mais, les gens à faible revenu peuvent-ils se permettre d'économiser?

R: Les CID ne conviennent pas à tous: ils sont hors de portée pour certains. Mais les données provenant d'autres projets de CID indiquent qu'un grand nombre de personnes à faible revenu peuvent en profiter. Dans un projet mis en oeuvre à Calgary, par exemple, des détenteurs de compte ont économisé 40 \$ par mois pendant la première année. Aux États-Unis, on a constaté que les participants au projet de CID le plus important avaient accumulé plus de 800 \$US par année en économies personnelles et en crédits appariés. La formation en gestion financière et les services de gestion de cas semblent aussi jouer un rôle primordial en aidant les participants à gérer leur budget, à s'acquitter de leurs obligations financières et à contribuer néanmoins à leur CID. **\$avoir en banque** évaluera l'efficacité des CID lorsqu'il s'agit d'encourager l'épargne pour l'apprentissage, et permettra de décider comment de tels programmes pourraient améliorer les perspectives des participants sur le marché du travail.

Les Cid -- La Croissance De L'intérêt

Savoir en banque est un projet qui mettra à l'essai les comptes individuels de développement axés sur l'apprentissage: il s'inspire d'autres projets qui l'ont précédé. D'ailleurs, **Savoir en banque** a emprunté de ces autres programmes, tant aux États-Unis qu'au Canada, plusieurs démarches parmi les plus efficaces. D'autres pays, comme le Royaume-Uni et Taiwan, étudient aussi des programmes semblables. Les organisateurs et les défenseurs des CID dans ces pays ont déjà manifesté leur intérêt pour **Savoir en banque**; en effet, ce projet sera la démonstration la plus ambitieuse à travers le monde entier.

Voici quelques renseignements sur la façon dont les comptes individuels de développement peuvent aider les personnes à faible revenu à accumuler leurs actifs et améliorer leurs perspectives d'avenir...

États-Unis

Les CID ont été proposés au début des années 1990 par Michael Sherraden, professeur en développement social et directeur du Center for Social Development (CSD) à l'Université Washington de Saint-Louis (Missouri). Les recherches exhaustives du professeur Sherraden, sur le rôle des actifs dans le phénomène de la pauvreté, l'ont amené à conclure que les actifs peuvent exercer une différence sociale et économique considérable dans la vie des gens. Les travaux du Center for Social Development et ceux de la Corporation for Enterprise Development (CFED) sont à l'origine de l'essor des CID aux États-Unis, où des lois fédérales et d'état sanctionnent des programmes de CID dans environ 250 communautés.

Le projet de démonstration «Downpayment on the American Dream», de loin l'essai du genre le plus important aux États-Unis et le premier à mettre à l'épreuve l'efficacité, des CID, doit se poursuivre pendant six ans. Mis en oeuvre en 1997 par le CSD et la CFED, le projet compte 14 programmes aux États-Unis et compte environ 2 500 participants. Ce projet permet à des Américains à faible revenu d'économiser pour suivre des cours, pour financer des micro-entreprises, pour acquérir des compétences ou pour devenir propriétaires. Les premiers résultats obtenus sont fort encourageants. Ils indiquent que les personnes à faible revenu peuvent se prévaloir des CID pour épargner et accumuler les actifs. Ils indiquent aussi que différents types de programmes de CID ont un effet marqué quant aux montants épargnés. Avec un rapport d'appariement typique de 2 \$ pour chaque 1 \$ épargné, les détenteurs de comptes ont accumulé en moyenne 880 \$ par année.

Pour de plus amples renseignements concernant ce projet et d'autres du même genre aux États-Unis, consultez:



www.cfed.org



www.gwbweb.wustl.edu/Users/csd

Canada

Des groupes locaux de trois communautés canadiennes ont déjà mis en oeuvre des programmes de CID pour aider des personnes et des familles à faible revenu à épargner et à financer leur propre avenir. Chacune de ces organisations a pris connaissance du concept des CID grâce à Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), lors des travaux préliminaires effectués par cette dernière pour **Savoir en banque**. Tous ces organismes se sont associés à **Savoir en banque** en tant que partenaires communautaires, prêtant ainsi leur expérience et leur expertise à la conception et à la réalisation du projet.

Région de Waterloo

La Lutherwood Community Opportunities Development Association, un organisme communautaire multiservice de la région de Waterloo (Ontario), a mis en oeuvre deux programmes de type CID. Le projet «Opportunity Development Accounts» (ODA) a été offert à un groupe de 14 mères célibataires, dont huit ont complété leur formation en gestion financière et ont pu épargner 250 \$ en un an; avec les crédits appariés selon un rapport de 3 à 1, ces femmes ont accumulé 8 000 \$ qui financeront des études, le lancement d'une petite entreprise ou d'autres placements. Les ODA ont aussi été offerts à 18 familles demeurant dans un quartier défavorisé. Seize détenteurs de comptes ont épargné 437 \$ en un an; les fonds d'appariement leur ont permis d'acheter des ordinateurs valant plus de 1 700 \$, qui sont devenus une nouvelle ressource pour le quartier.

Pour de plus amples renseignements, appelez:
De Rail au (519) 743-2460, poste 411,
ou envoyez un message à learnsave@lwdcoda



Calgary

L'Alberta Employment Development du Mennonite Central Committee (MCC) a offert le projet «Fair Gains» à 20 familles à faible revenu de Calgary en 1999, et à 20 autres familles en 2000; l'organisme compte rejoindre 40 nouvelles familles en 2001. À la fin de la première année, plus de 90 % des participants avaient épargné plus de 40 \$ par mois et bénéficiaient de fonds appariés selon un rapport de 3 à 1. Les participants épargnaient pour obtenir une formation, pour financer une petite entreprise ou pour se loger plus convenablement. Cinq des 20 participants de 1999 ont continué à épargner après la première année, économisant jusqu'à 90 \$ par mois, appariés selon un rapport de 4 à 1, afin d'accumuler un premier versement pour l'achat d'une maison.

Pour de plus amples renseignements, appelez:
Khadijah Shivji à
MCC Employment Development, au (403) 272-9323
ou visitez leur site à www.mcca-ed.org



Winnipeg

En février 2000, SEED Winnipeg Inc., en collaboration avec le North End Community Ministry (NECM), a mis en oeuvre un programme local de CID visant à rejoindre trente participants cette année. Ces deux organismes se sont associés à l'Alternative Financial Services Committee, un regroupement d'organisations locales. Les participants ont complété leur formation en gestion financière et épargnent depuis plusieurs mois.

Pour de plus amples renseignements, appelez:
Louise Simbandumwe à
SEED Winnipeg Inc. au (204) 927-9933



North End Stella Community Ministry

\$avoir en banque est un projet conçu pour évaluer l'efficacité des comptes individuels de développement axés sur l'apprentissage en vue de permettre aux Canadiens à faible revenu d'accumuler des épargnes qui leur faciliteront l'accès aux connaissances. Le projet est mené à l'échelle du Canada par la Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), de concert avec la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) et des agences locales au sein de dix communautés du Canada. La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est chargée de l'évaluation de cette démonstration. Cet organisme est reconnu au Canada et à l'étranger comme un chef de file dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation en politique sociale. En collaboration avec les agences communautaires et les concepteurs du programme, SRSA a préparé une stratégie en trois volets pour le projet **\$avoir en banque**, qui permettra d'étudier et d'évaluer les comptes de développement individuels visant l'éducation permanente.

Depuis près de dix ans, la SRSA organise des projets de démonstration à grande échelle pour évaluer des politiques sociales novatrices au Canada. Comme les autres projets qui l'ont précédé, le volet recherche de **\$avoir en banque** sera conforme aux règles les plus rigoureuses de la recherche sociale:

- les participants à **\$avoir en banque** se sont engagés tout à fait librement, et les personnes admissibles qui ont présenté une demande de participation ont toutes la même chance d'être acceptées;
- l'équipe du projet prendra soin de suivre toutes les étapes du processus de «consentement éclairé» avec chacun des candidats avant qu'ils ne s'engagent à participer au projet, afin de leur expliquer toute l'étendue de ses droits et de ses responsabilités;
- les participants seront traités avec respect en tout temps;
- les renseignements confidentiels concernant les participants seront protégés en tout temps; les chercheurs ne les utiliseront que pour leur évaluation du projet.

Un projet à l'échelle du Canada

La pauvreté n'a pas le même visage d'un océan à l'autre: cependant, elle constitue une réalité dans bon nombre de communautés, d'économies locales et de groupes socio-culturels. Voilà pourquoi les chercheurs étudieront comment le projet **\$avoir en banque** se déroulera dans différentes communautés et comment il conviendra à divers groupes de participants. Parmi les dix lieux ciblés, il se trouve quelques petites régions rurales ainsi que plusieurs grands centres métropolitains. Les participants de **\$avoir en banque** viendront de milieux différents: ils auront été choisis uniquement selon les critères d'admissibilité et selon leur désir d'épargner en vue d'accéder à l'éducation ou à une formation spéciale.

Une étude de longue durée

Il est prévu que le projet durera neuf ans, soit jusqu'en 2009. Pendant l'année de démarrage, de juin 2000 à mai 2001, les partenaires ont élaboré et perfectionné les détails du fonctionnement du projet et les paramètres de recherche et de l'évaluation. **\$avoir en banque** sera en pleine exécution de juin 2001 à mai 2007, mais n'acceptera des participants qu'entre juin 2001 et mai 2003. Chaque détenteur de compte **\$avoir en banque** devra accumuler ses épargnes et ses crédits appariés en dedans d'une période de trois ans. Après cette période, chaque détenteur aura jusqu'à un an pour utiliser le montant global de l'avoir acquis: ceci nous mène à la fin des opérations en mai 2007. S'ensuivra une période d'évaluation commençant en juin 2006 et se terminant en mai 2009.

Cet échéancier permettra aux chercheurs d'observer les effets des CID au-delà de la courte période pendant laquelle les participants détiennent leurs comptes **\$avoir en banque**. Les chercheurs espèrent que les changements qu'ils constateront, un ou deux ans après la fin du projet, leur permettront d'en savoir davantage

sur les retombées de **\$avoir en banque** en ce qui concerne les connaissances acquises ou la création de micro-entreprises. De plus, la SRSA utilisera les données du projet afin de modéliser les effets à long terme des CID.

L'étude d'impact: affectation aléatoire

Vancouver, Toronto et Halifax seront les sites expérimentaux de **\$avoir en banque**: chacun des 1 200 participants admis au projet dans chaque ville a la même chance d'être affecté, à l'un des trois groupes suivants:

- Le groupe «témoin»: 400 participants dans chaque ville qui seront interviewés à plusieurs reprises afin que leurs expériences puissent être comparées à celles des membres des autres groupes de **\$avoir en banque**.
- Le groupe «**\$avoir en banque**»: 400 participants dans chaque ville ayant droit à un compte **\$avoir en banque** et aux crédits d'appariement.
- Le groupe «**\$avoir en banque plus**»: 400 participants dans chaque ville ayant droit à un compte **\$avoir en banque**, aux crédits d'appariement, à une formation en gestion financière et à l'appui de l'équipe de **\$avoir en banque**.

Les paramètres du projet seront identiques dans ces trois lieux afin que les résultats puissent être combinés pour constituer un ensemble de données plus utile pour l'analyse statistique. Ce projet est conçu de manière à permettre qu'on analyse ses effets de la façon la plus rigoureuse. Il est à noter que le type d'évaluation que nous envisageons est actuellement en cours dans le cadre d'un seul autre projet de CID dans le monde - le projet American Dream aux États-Unis.

Dans les trois sites expérimentaux, les économies des participants seront appariées à des crédits d'épargne selon un rapport de 3 à 1 - 3 \$ pour chaque dollar épargné - jusqu'à concurrence de 15 000 \$ d'économies. Les participants accumuleront leurs épargnes pendant au moins 12 mois et au plus 3 ans.

En faisant le suivi des économies, des initiatives d'apprentissage et des autres activités éducatives des membres de chaque groupe, les chercheurs pourront découvrir à quel point **\$avoir en banque** aide les participants à économiser et à utiliser leurs économies pour acquérir de nouvelles connaissances. Il sera aussi possible de déterminer quel volet du projet **\$avoir en banque** serait le plus efficace - les comptes et les crédits ou la formation en gestion financière avec gestion de cas.

Enfin, en étudiant pendant plusieurs années les attitudes des membres de chaque groupe au sujet de l'argent, de l'éducation et de leur avenir, les chercheurs du projet **\$avoir en banque** pourront répondre à cette question fondamentale: pour les personnes à faible revenu, le fait de posséder des économies et des actifs change-t-il leur manière de concevoir et de planifier leur avenir?

Étude de cas

Un programme de comptes individuels de développement peut être organisé de manière à aider ses participants de diverses façons. Il y aura sept lieux d'étude de cas, chacun doté d'un programme quelque peu différent des autres pour 150 participants.

Dans les comtés de Digby et d'Annapolis	Le rapport d'appariement est de 4 à 1 (jusqu'à un maximum de 4 500 \$ en crédits appariés).
À Fredericton	Le montant d'épargnes personnelles peut s'élever jusqu'à 2 000 \$.
À Montréal	Le rapport d'appariement est de 5 à 1 (jusqu'à un maximum de 4 500 \$ en crédits appariés).
Dans la région de Waterloo	Le rapport d'appariement est de 2 à 1 mais le service d'appui aux participants est plus élaboré.
Dans les comtés de Grey et de Bruce	Le rapport d'appariement est de 2, 5 à 1 et il y a des bonis s'élevant jusqu'à 750 \$.
À Winnipeg	Les participants sont des personnes dont le revenu est manifestement plus bas qu'ailleurs.
À Calgary	La période maximale d'épargne est réduite à deux ans.

Dans chacun de ces sept lieux, 150 participants recevront un compte, des crédits d'épargne appariés, une formation en gestion financière et l'appui d'un spécialiste en gestion de cas de **\$avoir en banque**.

En comparant le déroulement du programme dans tous ces lieux, et en tenant compte des résultats obtenus dans les trois sites expérimentaux, les chercheurs espèrent découvrir le pourquoi et le comment du fonctionnement des comptes individuels de développement axés sur l'apprentissage. La méthode d'étude de cas sera utilisée, non pas afin d'en tirer des résultats statistiques d'importance, mais en tant qu'occasion de mettre à l'essai différents moyens d'appliquer un projet de comptes individuels de développement.

Étude de mise en oeuvre

La SRSA effectuera aussi une analyse de mise en oeuvre afin de documenter le fonctionnement du projet. L'information ainsi obtenue devrait améliorer nos connaissances de l'impact du projet. En fin de compte, le succès du projet sera mesuré au moyen de l'observation des participants, d'interviews détaillés et de groupes de discussion, ainsi que par l'examen de renseignements provenant du système de données gestionnaires du projet. Les renseignements nécessaires pour situer le fonctionnement du programme dans son contexte seront tirés de sources secondaires traitant des conditions socio-économiques locales. L'analyse de mise en oeuvre sera effectuée dans chacun des dix lieux précités en vue d'établir un ensemble des «meilleures démarches» pour guider les personnes chargées du fonctionnement de comptes individuels de développement.

Analyse de la rentabilité

L'analyse de la rentabilité fournira une réponse détaillée sur les avantages et les coûts principaux du projet; elle sera faite à partir de l'analyse des impacts du projet, de l'évaluation des coûts du projet, des réponses aux questionnaires et d'autres sources. Le but de l'analyse sera de déterminer si **\$avoir en banque** produit un gain net pour les participants, si le résultat est rentable du point de vue des contribuables et des gouvernements et si les répercussions du projet sont positives ou négatives pour l'ensemble de la société.

Compte rendu des résultats

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) cueille des renseignements par le biais de plusieurs sources, y compris:

- une série de sondages auprès des participants;
- un système de données de gestion à l'échelle du programme, ajusté aux besoins de **\$avoir en banque**;
- les dossiers administratifs; et
- les entrevues détaillées et les groupes de discussion avec les participants et l'équipe du projet.

La SRSA publiera les résultats de ses recherches pendant le déroulement du projet. Les premiers résultats pourraient être disponibles après 18 mois de pleine fonctionnement.

Pour de plus amples renseignements concernant la recherche et l'évaluation de **\$avoir en banque**, communiqué avec la SRSA au:



50 rue O'Connor, pièce 1400
Ottawa (Ontario) K1P 6L2

Tél: 1(800) 729-4377
Télé: (613) 237-5045
Internet: www.srdc.org

Comment Faire Une Demande D'inscription

Vous savez sans doute déjà que des comptes d'épargnes spéciaux, les Comptes individuels de développement, aident les gens à faire des économies pour élargir et améliorer leur champ d'action. Si vous êtes intéressé à participer à un projet de démonstration mené à travers le Canada et offrant des Comptes individuels de développement axés sur l'apprentissage - qu'il s'agisse de retourner aux études, de suivre une formation spécialisée ou de lancer une petite entreprise - voici les renseignements qu'il vous faut pour faire votre demande de participation.

N'hésitez pas! Le nombre de places est limité! Voyez si vous êtes admissible et faites votre demande dès aujourd'hui!

Êtes-vous Admissible?

Répondez Aux Questions Suivantes Pour Le Savoir:

1. Le revenu de votre famille est-il faible?

Ceci est un projet de démonstration pour personnes à faible revenu. Pour que vous soyez admissible, le revenu global de votre famille pour cette année et l'an dernier doit se situer en deçà d'un seuil précis (voir ci-bas). Ces divers niveaux dépendent de la taille de votre famille et du coût de la vie dans la région où vous habitez. Examinez le tableau soigneusement pour voir si le revenu de votre famille est égal ou inférieur au seuil donné, pour votre région:

OÙ HABITEZ-VOUS ?	TAILLE DE LA FAMILLE					
	Personne vivant seule	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes
Toronto Montréal Vancouver Winnipeg Calgary	21,463	26,828	33,366	40,390	45,149	49,908
Halifax Waterloo Region	18,409	23,011	28,619	34,643	38,726	42,809
Fredericton	18,282	22,853	28,420	34,403	38,456	42,510
Grey & Bruce Counties, ON Digby & Annapolis Counties, NS	14,833	18,540	23,059	27,912	31,202	34,492

Qu'entendons-nous par «famille»?

Pour nous, la famille comprend tous les individus occupant un seul foyer et liées par le sang ou par le mariage (y compris les conjoints de fait de sexe opposé ou de même sexe). Nous tenons compte seulement du revenu des adultes de plus de 18 ans.

Qu'entendons-nous par revenu?

Par revenu, nous entendons des sommes provenant d'emplois réguliers, de travail occasionnel, de prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale, de pensions, d'indemnités de la CSST, etc. Vous devrez fournir ces renseignements concernant votre revenu lorsque vous remplirez la formule de demande, et on vous demandera de produire les documents appropriés.

Exemple : Pierre et Sylvie vivent en union de fait et ont deux enfants. Ils habitent la région métropolitaine de Toronto. Le frère de Pierre, qui a 21 ans, habite dans la même maison. L'an dernier, le revenu de Pierre provenant de toutes sources s'élevait à 20 000 \$, celui de Sylvie s'élevait à 13 000 \$ et celui du frère de Pierre à 5 000 \$. Cette année, le revenu de Pierre a été de 19 000 \$, celui de Sylvie de 10 000 \$ et celui du frère de Pierre de 9 000 \$. Leur revenu global pour l'an dernier et pour cette année était donc de 38 000 \$, qui est en deçà du seuil de 45 149 \$ pour une famille de cinq vivant à Toronto.

Qu'entendons-nous par documents appropriés?

Vous devez fournir des documents indiquant le montant de votre revenu et celui du revenu de votre épouse ou de votre conjoint (qu'il s'agisse d'un mariage ou d'une union de fait avec un conjoint de sexe opposé ou du même sexe). Il nous faut les documents se rapportant à l'année en cours ainsi que ceux pour l'an dernier.

La meilleure preuve que vous puissiez produire pour l'an dernier serait votre «Avis de cotisation». Il s'agit de la formule que vous envoie le gouvernement à chaque année, après que vous avez envoyé votre déclaration d'impôt. Si vous n'avez aucune copie de votre Avis de cotisation et de celui de votre conjoint, vous pouvez en obtenir une en appelant l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 1-800-959-8281.

Voici une liste d'autres documents que vous pouvez utiliser pour établir les montants de votre revenu et de celui de votre conjoint:

- le relevé T-4, la formule que vous donne votre employeur pour que vous puissiez faire votre rapport d'impôt;
- un Relevé d'emploi, la formule que vous recevez lorsque vous quittez un emploi;
- les bordereaux de chèque de paie ou bulletins de paie;
- les reçus relatifs au travail autonome;
- une lettre signée par votre employeur faisant état de votre salaire ou de vos gages;
- le relevé T5007 ou RL-5 (au Québec), que vous devez utiliser en faisant votre déclaration d'impôt si vous avez reçu des prestations d'aide sociale;
- des états ou bordereaux de prestations;
- la copie d'une lettre que vous auriez reçue confirmant votre admissibilité à recevoir une prestation;
- une lettre signée par la personne chargée d'administrer vos prestations et indiquant le montant de ces prestations.

2. Le niveau de vos épargnes familiales est-il bas?

Ce projet de démonstration vise les personnes dont le niveau d'épargne est bas. Pour être admissible, les épargnes accumulées par votre famille doivent être en deçà d'un seuil précis. Par épargne, nous voulons dire les comptes en banque, les REER, les comptes en fiducie, etc. **Si vos épargnes globales s'élèvent à moins de 10 p. cent de votre revenu familial, vous pouvez être admissible.**

3. Vos autres actifs sont-ils en deçà du seuil?

Ce projet de démonstration vise des personnes qui ne possèdent pas d'autres actifs importants - un immeuble de grande valeur, par exemple. Pour que vous soyez admissible, la valeur de tout immeuble que vous pourriez posséder, tel qu'un condominium ou une maison, doit être inférieure au seuil établi pour votre région. Les seuils dépendent de la valeur moyenne des immeubles dans votre localité.

4. Avez-vous entre 21 et 65 ans?

Ceci est un projet de démonstration qui s'adresse aux adultes sur le marché du travail. Pour être admissible, vous devez avoir au moins 21 ans et pas plus de 65 ans. Si vous avez de 18 à 20 ans, vous pouvez être admissible à condition de n'avoir pas été aux études depuis au moins deux ans.

5. Avez-vous quitté l'école, ou êtes-vous étudiant à temps partiel?

Ce projet vise les adultes qui ne fréquentent pas actuellement une institution collégiale ou universitaire, ou qui ne suivent pas de cours de formation professionnelle, afin de les aider à retourner aux études. Nous n'acceptons aucune demande de la part d'étudiants à moins qu'ils ne poursuivent des études à temps partiel. Par «temps partiel», nous entendons une charge inférieure à 60 % de la charge de cours normale.

Les étudiants à temps plein de niveau collégial ou universitaire ne sont pas admissibles.

La seule exception concerne les individus de 21 ans ou plus qui complètent leur cours secondaire en tant qu'étudiants à plein temps.

6. Avez-vous un numéro d'assurance sociale?

Il vous faut un numéro d'assurance sociale pour que votre demande puisse être considérée. Si vous ne possédez pas de carte d'assurance sociale, vous pouvez utiliser toute formule du gouvernement renfermant votre nom ainsi que votre numéro d'assurance sociale. Si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale, vous pouvez en faire la demande en appelant votre bureau local de Développement des ressources humaines Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone de ce bureau à la fin de votre annuaire local, dans la section du gouvernement fédéral sous la rubrique «Numéro d'assurance sociale».

**Si Vous Avez Répondu «oui» À Toutes Ces Questions,
Vous Pouvez Être Admissible!**

Pour faire votre demande et pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec les responsables du projet *Savoir* en banque dans votre région.

**LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ -
APPELZ DÈS MAINTENANT!**

Le masculin est employé ici pour désigner aussi bien le féminin que le masculin afin de faciliter la lecture. Veuillez n'y voir aucune autre intention.

LES ÉTAPES À SUIVRE -- Centres d'étude de cas

**Comtés de Digby et d'Annapolis - Fredericton - Montréal - Région de Waterloo
Comtés de Grey et de Bruce - Winnipeg - Calgary**

Pour de plus amples renseignements concernant le projet **\$avoir en banque** à Fredericton, Montréal, Winnipeg et Calgary, et dans les comtés de Grey et de Bruce, les comtés de Digby et d'Annapolis et la région de Waterloo (Ontario), lisez ce qui suit.

Étape 1: Votre demande de participation

Prenez contact avec les responsables du projet **\$avoir en banque** de votre région. On vous donnera des informations sur le projet, sur la façon de faire votre demande de participation, et sur votre admissibilité.

Vous pouvez être admissible

- si votre revenu familial est en deçà du seuil d'admissibilité;
- si les économies et les actifs de votre famille sont en deçà du seuil d'admissibilité;
- selon votre âge et si vous n'êtes pas aux études.

Voir la feuille d'information «**Comment faire une demande d'inscription**» pour obtenir de plus amples renseignements concernant votre admissibilité.

Si vous croyez être admissible, remplissez le formulaire de demande. Afin de remplir votre demande, vous devez vous assurer de pouvoir présenter:

- une preuve de votre revenu (voir «**Comment faire une demande d'inscription**»);
- votre numéro d'assurance sociale.

Des membres de l'équipe de **\$avoir en banque** pourront répondre à vos questions et vous aider à remplir votre demande. Votre demande ne peut pas être acceptée sans une preuve de revenu et sans votre numéro d'assurance sociale. Une fois votre formule de demande remplie, l'équipe de **\$avoir en banque** pourra l'accepter et la traiter.

Étape 2: L'inscription

Une fois votre formule de demande acceptée, notre équipe vous renseignera davantage sur ce que votre collaboration au projet **\$avoir en banque** signifie pour vous. Ce sera le moment de décider si vous voulez faire partie de ce projet de démonstration. Cela veut dire que lorsque vous décidez de participer, vous acceptez que les chercheurs associés au projet puissent utiliser l'information que vous aurez divulguée en répondant à des questionnaires, ou qui pourrait se trouver dans votre dossier de projet. Soyez assuré, que toute cette information demeurera confidentielle.

Étape 3: L'orientation

Vous serez invité à assister à une réunion avec l'équipe du projet ***Savoir en banque*** ainsi qu'avec d'autres nouveaux participants. Les membres de l'équipe vous renseigneront sur les détails du projet. Ils essaieront, dans la mesure du possible, de répondre à toutes vos questions.

Étape 4: L'ouverture de votre compte ***Savoir en banque***

Après votre session d'orientation, l'ouverture de votre compte ***Savoir en banque*** sera l'un des premiers gestes que vous aurez à poser dans le cadre du projet. Ces comptes sont disponibles seulement à RBC Banque Royale dans les lieux suivants:

- les comtés de Digby et d'Annapolis
- Fredericton
- la région de Waterloo
- les comtés de Grey et de Bruce
- Calgary

Si vous habitez Montréal, vous pouvez ouvrir votre compte ***Savoir en banque*** à RBC Banque Royale ou à la Caisse d'économie Desjardins. À Winnipeg, l'Assiniboine Credit Union est la seule institution financière à offrir des comptes ***Savoir en banque***.

L'équipe de ***Savoir en banque*** peut vous aider à trouver une succursale où vous pourrez ouvrir votre compte. Les employés de RBC Banque Royale, de la Caisse d'économie Desjardins et de l'Assiniboine Credit Union peuvent vous aider à ouvrir ce compte: ils sont accueillants et ils connaissent ***Savoir en banque***.

Si vous avez eu des problèmes avec les banques ou si vous n'avez jamais eu de compte, **soyez sans crainte**. Nous nous sommes assurés que ces comptes sont faciles à ouvrir et à utiliser. Vos économies pourront y demeurer en toute sécurité. Vous pourrez aussi retirer votre argent en cas d'urgence.

Étape 5: Accumuler vos épargnes

Parce que ***Savoir en banque*** est un projet de démonstration, il ne fonctionne pas partout selon les mêmes règles. Renseignez vous auprès de responsables du projet dans votre région pour connaître tous les détails.

Vous pouvez épargner pendant la période la plus courte - 12 mois - ou vous pouvez continuer pendant trois ans.

Chaque dollar demeurant dans votre compte sera apparié à un crédit d'épargne.

Vous pourriez avoir droit à un crédit d'épargne appari, de plus de 3 000 \$.

Au lieu d'être déposés dans votre compte, ces crédits s'accumuleront dans un compte à part à la même vitesse que vos économies. Les crédits que vous gagnez pourront être utilisés pour **retourner aux études ou pour suivre des cours de formation, ou encore pour lancer une petite entreprise**.

On vous enverra régulièrement des états de compte pour vous dire où vous en êtes avec vos épargnes. Vous pourrez observer la croissance de votre avoir à mesure que le crédit d'épargne s'élèvera en suivant le rythme de vos économies personnelles.

À vous de décider combien épargner - qu'il s'agisse de 200 \$ pour suivre un cours l'an prochain ou jusqu'à 6 000 \$ pour fonder la petite entreprise qui vous intéresse depuis longtemps. Avec *Savoir en banque***, vous accumulez des fonds pour acquérir des connaissances.**

Étape 6: Formation et services

Vous bénéficierez aussi d'une formation spéciale et d'appui pour vous aider à épargner.

Les responsables du projet **\$avoir en banque** de votre communauté offriront des sessions de formation et vous donneront des renseignements importants sur les banques, les budgets, les dettes et le crédit. Vous serez surpris d'apprendre combien vous en savez déjà. On vous aidera aussi à trouver les renseignements dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs. Cette formation en gestion financière est obligatoire pour tous les participants.

Épargner peut être difficile quand il y a le loyer, les frais de ménage, les comptes d'épicerie et autres factures à payer. Notre équipe est prête à vous aider à maintenir votre rythme d'épargne et à trouver des solutions aux problèmes qui pourraient se présenter.

Parfois, pour vous relever le moral, il suffit de parler avec une personne qui se trouve dans la même situation que vous. Vous pourrez aussi rencontrer d'autres participants de **\$avoir en banque** afin de partager vos idées et vous encourager mutuellement.

Étape 7: Mettre vos épargnes et vos crédits à l'oeuvre

Lorsque vous serez prêt à utiliser le montant de votre compte **\$avoir en banque**, l'équipe du projet sera présente pour vous aider. L'équipe de **\$avoir en banque** s'assurera que vous avez satisfait aux critères du projet et que vous avez donc droit aux crédits d'épargne:

- Vous devez avoir épargné au moins 10 \$ par mois pendant au moins douze mois.
- Vous devez utiliser cet argent pour retourner aux études, suivre une formation spéciale ou partir une petite entreprise (avec un plan d'affaires).
- De plus, vous devez avoir terminé votre formation en gestion financière.

Si vous retournez aux études ou suivez un cours, l'équipe de **\$avoir en banque** paierait à l'école un certain montant de vos crédits d'épargne correspondant à chaque dollar que vous payez pour vos cours.

Si vous retournez aux études et si vous devez acheter des livres ou des équipements pour vos cours, s'il vous faut un ordinateur ou des services de garderie, vous pourrez utiliser une partie des économies et des crédits d'épargne accumulés à ces fins. L'équipe de **\$avoir en banque** paierait au commerce ou à la garderie un certain montant correspondant à chaque dollar que vous avez payé, à même votre compte.

Vous devrez remettre une copie de la formule d'inscription de votre école; aussi, l'équipe de **\$avoir en banque** exigera un reçu pour chaque montant de crédit d'épargne qu'elle aura à dépenser.

Si vous lancez une petite entreprise, l'équipe de **\$avoir en banque** transmettra vos fonds appariés directement à votre entreprise. Vous devrez conserver les reçus pour toute dépense défrayée avec ces fonds. D'ailleurs, vous aurez besoin de ces reçus pour faire votre déclaration d'impôt.

Vous aurez un an, à partir de la fin de votre dernière année d'épargne, pour utiliser tous vos crédits d'épargne appariés **\$avoir en banque**. S'il reste un excédent d'argent dans votre compte de banque, il vous sera rendu.

**Vous avez vu croître vos économies -
maintenant, ces économies peuvent faire croître vos perspectives d'avenir!**

Le masculin est employé ici pour désigner aussi bien le féminin que le masculin afin de faciliter la lecture. Veuillez n'y voir aucune autre intention.

LES ÉTAPES À SUIVRE -- Sites expérimentaux

Toronto - Vancouver - Halifax

Pour de plus amples renseignements concernant le projet **\$avoir en banque** à Toronto, Vancouver et Halifax, lisez ce qui suit.

Étape 1: Appeler le service de renseignements

Téléphonez au service de renseignements **\$avoir en banque** de votre région. On vous donnera des informations sur le projet, sur la façon de faire votre demande de participation, et sur votre admissibilité.

Vous pouvez être admissible

- si votre revenu familial est en deçà du seuil d'admissibilité;
- si les économies et les actifs de votre famille sont en deçà du seuil d'admissibilité;
- selon votre âge et si vous n'êtes pas aux études.

Voir la feuille d'information «**Comment faire une demande d'inscription**» pour obtenir de plus amples renseignements concernant votre admissibilité.

Étape 2: Votre demande de participation

Si vous croyez être admissible, vous devrez assister à une session de demande d'inscription. Appelez le service de renseignements **\$avoir en banque** pour connaître la date de la prochaine session.

N'oubliez pas d'apporter à la session:

- une preuve de votre revenu (voir «**Comment faire une demande d'inscription**»)
- votre numéro d'assurance sociale

Des membres de l'équipe de **\$avoir en banque** seront présents à la session de demande d'inscription pour répondre à vos questions et pour vous aider à remplir votre demande. Votre demande ne peut pas être acceptée sans une preuve de revenu et sans votre numéro d'assurance sociale. Une fois votre formule de demande remplie, l'équipe de **\$avoir en banque** pourra l'accepter et compléter les procédures sur-le-champ.

Étape 3: L'inscription

Une fois votre formule de demande acceptée, notre équipe vous renseignera davantage sur ce que votre collaboration au projet **\$avoir en banque** signifie pour vous. Ce sera le moment de décider si vous voulez faire partie de ce projet de démonstration. Cette démarche s'appelle le «consentement éclairé». Cela veut dire que lorsque vous décidez de participer à **\$avoir en banque**, vous acceptez que les chercheurs associés au projet puissent utiliser l'information que vous aurez divulguée en répondant à des questionnaires, ou qui pourrait se trouver dans votre dossier de projet. Soyez assuré que toute cette information demeurera confidentielle.

Si vous accordez votre «consentement éclairé», nous communiquerons avec vous pour effectuer un sondage éclairé. Ce sondage comprendra des questions générales à votre sujet et quelques questions sur vos expériences en matière d'épargne et d'études.

Étape 4: Être affecté à un des groupes du projet

Dans le cadre du projet, il y a trois différents groupes. Toutes les personnes inscrites ont les mêmes chances d'être affectées à l'un ou l'autre de ces groupes. Les chercheurs du projet -- et non pas l'équipe de **\$avoir en banque** -- affectent chaque individu à un des groupes. Pour que tout soit équitable, ils utiliseront une méthode aléatoire -- c'est-à-dire que leur décision se relèvera complètement du hasard. Les trois groupes sont:

- Le groupe «témoin» -- Ces 400 personnes seront interviewées de temps à autre afin que les chercheurs puissent rester en contact avec eux et voir comment ils ont épargné ou poursuivi des études sans aide, comparativement aux membres des autres groupes **\$avoir en banque**.
- Le groupe «groupe **\$avoir en banque**» -- Ces 400 personnes auront droit à un compte **\$avoir en banque** et à des crédits d'épargne appariés au montant de 3\$ pour chaque dollar maintenu dans le compte.
- Le groupe «groupe **\$avoir en banque plus**» -- Ces 400 personnes auront droit à un compte **\$avoir en banque** et, en plus, d'un soutien de l'équipe de **\$avoir en banque**. On leur demandera aussi de suivre des cours de formation en gestion financière portant sur les budgets, le crédit, les banques, et autres sujets.

Si le hasard vous a affecté au groupe témoin, les chercheurs vous écriront pour vous en informer. Veuillez les appeler si vous avez des questions.

Si le hasard vous a placé dans un des autres groupes, vous recevrez une lettre de l'équipe du projet **\$avoir en banque**, et vous serez invité à une session d'orientation.

Les personnes appartenant au groupe témoin n'ont pas à assister à ces sessions. Cependant, le projet **\$avoir en banque** compte sur l'appui de celles-ci et leur demandera de répondre à un questionnaire de temps en temps.

Pour les groupes **\$avoir en banque et **\$avoir en banque plus**:**

Étape 5: L'orientation

Vous serez invité à assister à une réunion avec l'équipe du projet **\$avoir en banque** ainsi qu'avec d'autres personnes choisies au hasard pour appartenir au même groupe. Les membres de l'équipe vous renseigneront sur les détails du projet s'appliquant à votre groupe. Ils essaieront, dans la mesure du possible, de répondre à toutes vos questions.

Étape 6: L'ouverture de votre compte **\$avoir en banque**

Après votre session d'orientation, l'ouverture de votre compte **\$avoir en banque** sera l'un des premiers gestes que vous aurez à poser dans le cadre du projet. À Toronto, Vancouver et Halifax, ces comptes ne sont disponibles qu'à RBC Banque Royale. L'équipe de **\$avoir en banque** peut vous aider à trouver une succursale de RBC Banque Royale. Les employés de RBC Banque Royale peuvent vous aider à ouvrir ce compte: ils sont accueillants et ils connaissent **\$avoir en banque**.

Si vous avez eu des problèmes avec les banques ou si vous n'avez jamais eu de compte, **soyez sans crainte**. Nous nous sommes assurés que ces comptes sont faciles à ouvrir et à utiliser. Vos économies pourront y demeurer en toute sécurité. Vous pourrez aussi retirer votre argent en cas d'urgence.

Étape 7: Accumuler vos épargnes

Vous pouvez épargner pendant la période la plus courte - 12 mois - ou vous pouvez continuer pendant trois ans.

Les économies demeurant dans votre compte seront appariées à un crédit d'épargne valant 3 \$ pour chaque dollar se trouvant dans le compte.

Si vous épargnez 15 \$, vous avez droit à un crédit d'épargne de 45 \$ pour un montant global de 60 \$.

Si vous épargnez 150 \$, vous avez droit à un crédit d'épargne de 450 \$ pour un montant global de 600 \$.

Si vous épargnez 1 500 \$, vous avez droit à un crédit d'épargne de 4 500 \$ pour un montant global de 6 000 \$.

Au lieu d'être déposés dans votre compte, ces crédits s'accumuleront dans un compte à part à la même vitesse que vos économies. Les crédits que vous gagnez pourront être utilisés pour retourner aux études ou pour suivre des cours de formation, ou encore, pour lancer une petite entreprise.

On vous enverra régulièrement des états de compte pour vous dire où vous en êtes avec vos épargnes. Vous pourrez observer la croissance de votre avoir à mesure que le crédit d'épargne s'élève en suivant le rythme de vos économies personnelles.

À vous de décider combien épargner - qu'il s'agisse de 200 \$ pour suivre un cours l'an prochain ou jusqu'à 6 000 \$ pour fonder la petite entreprise qui vous intéresse depuis longtemps. Avec *\$avoir* en banque, vous accumulez des fonds pour acquérir des connaissances.

Étape 8: Formation et services - le groupe *\$avoir en banque plus*

Si le hasard vous a choisi pour le groupe *\$avoir en banque plus*, vous bénéficierez d'une formation sur l'épargne.

Le projet *\$avoir en banque* de votre communauté offrira des sessions de formation et vous donnera des renseignements importants sur les banques, les budgets, les dettes et le crédit. Vous serez surpris d'apprendre combien vous en savez déjà. On vous aidera aussi à trouver les renseignements dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs. Cette formation en gestion financière est obligatoire pour tous les membres du groupe *\$avoir en banque plus*.

Épargne peut être difficile quand il y a le loyer, les frais de ménage, les comptes d'épicerie et autres factures à payer. Notre équipe est prête à vous aider à maintenir votre rythme d'épargne et à trouver des solutions aux problèmes qui pourraient se présenter.

Parfois, pour vous relever le moral, il suffit de parler avec une personne qui se trouve dans la même situation que vous. Vous pourrez aussi rencontrer d'autres participants de *\$avoir en banque* afin de partager vos idées et vous encourager mutuellement.

Étape 9: Mettre vos épargnes et vos crédits à l'oeuvre

Lorsque vous serez prêt à utiliser le montant de votre compte *\$avoir en banque*, l'équipe du projet sera présente pour vous aider. L'équipe de *\$avoir en banque* s'assurera que vous avez satisfait aux critères du projet et que vous avez donc droit au crédit d'épargne:

- Vous devez avoir épargné au moins 10 \$ par mois pendant au moins douze mois.
- Vous devez utiliser cet argent pour retourner aux études, suivre une formation spéciale ou partir une petite entreprise (avec un plan d'affaires).
- De plus, si vous appartenez au groupe «*\$avoir en banque plus*», vous devez avoir terminé votre formation en gestion financière.

Si vous retournez aux études ou suivez un cours, l'équipe de **\$avoir en banque** paierait à l'école 3 \$ de vos crédits d'épargne appariés pour chaque dollar que vous payez pour vos cours.

Si vous retournez aux études et si vous devez acheter des livres ou des équipements pour vos cours, s'il vous faut un ordinateur ou des services de garderie, vous pourrez utiliser une partie des économies et des crédits d'épargne accumulés à ces fins. L'équipe de **\$avoir en banque** paierait au commerce ou à la garderie 3 \$ pour chaque dollar que vous avez payé à même votre compte.

Vous devrez remettre une copie de la formule d'inscription de votre école; aussi, l'équipe de **\$avoir en banque** exigera un reçu pour chaque montant de crédit d'épargne qu'elle aura à dépenser.

Si vous lancez une petite entreprise, l'équipe de **\$avoir en banque** transmettra vos fonds appariés directement à votre entreprise. Vous devrez conserver les reçus pour toute dépense défrayée avec ces fonds. D'ailleurs, vous aurez besoin de ces reçus pour faire votre déclaration d'impôt.

Vous aurez jusqu'à un an, à partir de la fin de votre dernière année d'épargne, pour utiliser tous vos crédits d'épargne appariés **\$avoir en banque**. S'il reste un excédent d'argent dans votre compte de banque, il vous sera rendu.

Vous avez vu croître vos économies - maintenant, ces économies peuvent faire croître vos perspectives d'avenir!

Le masculin est employé ici pour désigner aussi bien le féminin que le masculin afin de faciliter la lecture. Veuillez n'y voir aucune autre intention.



LES PARTENAIRES DE \$avoir en banque

Les chefs de file du projet



Kathryn Verhulst
Tél: 416-665-2828 x 240
Télé: 416-665-1661
Courriel: kverhulst@sedi.org
www.sedi.org

Social and Enterprise Development Innovations, organisme à but non lucratif oeuvrant pour l'autosuffisance économique des Canadiens désavantagés. Depuis cinq ans, la SEDI milite en faveur des comptes individuels de développement et a amené d'autres groupes canadiens à s'y intéresser. En tant que chef de file du projet, la SEDI est chargée de la conception et de la mise en oeuvre du programme



Barbara Greenwood Dufour
Tél: 613-237-7444
Télé: 613-237-5045
Courriel: info@srdc.org
www.srdc.org

La Société de recherche sociale appliquée est un organisme à but non lucratif dont le mandat est d'élaborer, de mettre à l'essai et d'évaluer rigoureusement des programmes sociaux pour le mieux-être de tous les Canadiens. Cette organisation se penche particulièrement sur la situation des Canadiens défavorisés. La SRSA est le chef de file pour la conception et l'évaluation des travaux de recherche.

Le financement du projet



Frank Weldon
Tél: 819-994-6555
Télé: 819-953-8584
Courriel: francois.weldon@hrdc-drhc.gc.ca
www.hrdc-drhc.gc.ca

Le projet est financé par la Direction générale de la recherche appliquée de **Développement des ressources humaines Canada**. Cette agence prête son appui à des projets d'évaluation et d'innovation afin d'évaluer d'éventuelles politiques d'intervention. **\$avoir en banque** fait partie des travaux de la Direction générale portant sur la promotion de l'éducation permanente.

Partenaire financier à l'échelle du Canada



Ildi Dereza
Tél: 416-974-6513
Télé: 416-974-5155
Courriel: ildi.dereza@rbc.com
www.rbc.com

Reconnaissant l'importance des partenariats stratégiques, **RBC Banque Royale** assure les services financiers pour le projet **\$avoir en banque** partout au Canada: ce geste est en accord avec la politique de développement communautaire de cette institution. Ses contributions comprendront des comptes ajustés aux besoins des participants, des services de gestion d'information sur les comptes ainsi que l'appui et l'expertise des employés pour la conception et la mise en oeuvre du projet.

Partenaires communautaires



Carole McDougall
Tél: 902-422-1501
Télé: 902-423-6837
Courriel: cmcdougall@metrounitedway.ns.ca
www.metrounitedway.ns.ca

Halifax: **Metro United Way de la municipalité régionale de Halifax**

Metro United Way sera l'organisation chef de file pour l'exécution du programme dans la municipalité régionale de Halifax. La MUW oeuvre avec ses partenaires communautaires pour bâtir un milieu exceptionnel, où le bien-être et l'autosuffisance des citoyens leur permettront d'obtenir les compétences nécessaires pour faire face aux crises, surmonter les obstacles et participer de plein droit à la vie de la communauté. **\$avoir en banque** est un des moyens par lesquels Metro United Way contribue à l'amélioration du bien-être de la collectivité.



Janet Larkman
Tél: 902-638-8100 Ext. 103
Télé: 902-638-8101
Courriel: janetlarkman@wvda.com
www.wvda.com

Comtés de Digby & Annapolis: **Western Valley Development Authority (WVDA)**

La WVDA est une société communautaire à but non lucratif visant le développement économique local. L'organisation participe depuis 1994 à un éventail de programmes pour encourager l'essor des commerces locaux et le développement du potentiel économique des comtés de Digby et d'Annapolis. La WVDA se consacre aussi à la tâche plus large d'augmenter la vitalité des communautés dans la région Western Valley.



Ellen Whalley
Tél: 506-462-3085
Télé: 506-462-3007
Courriel: ellen_whalley@ymca.ca
www.ymcafredericton.nb.ca

Fredericton: **YMCA de Fredericton**

Le YMCA de Fredericton, qui oeuvre dans sa communauté depuis un siècle et demi, offre une grande variété de programmes sociaux et récréatifs. Cet organisme à but non lucratif rejoint de nombreuses personnes et familles à faible revenu grâce à ses dix années d'expérience dans le domaine des services d'emploi et à sa grande gamme de programmes répondant aux besoins de la communauté.



Georges Ohana
Tél: 514-481-5445
Télé: 514-481-3588
Courriel: george.ohana@ymcamontreal.qc.ca
www.ymcamontreal.qc.ca

Montréal: **YMCA de Montréal YMCA, les programmes Aurora**

Le YMCA de Montréal met en oeuvre des programmes pour l'accès au marché du travail, l'entrepreneuriat et le développement local depuis plusieurs décennies. La succursale de cet organisme dans Notre-Dame-de-Grâce, avec ses programmes Aurora, mènera les opérations du projet dans la ville; l'organisation possède une solide expérience dans les domaines du crédit communautaire et du développement économique communautaire. Le YMCA de Montréal s'est également associé à la Caisse d'économie Desjardins afin d'offrir aux participants le choix d'ouvrir leur compte de **\$avoir en banque** à la Caisse ou à RBC Banque Royale.



Penny Bethke
Tél: 416-780-0673
Télé: 416-780-0708
Courriel: pennybe@fsatoronto.com
www.fsatoronto.com
www.stchristhouse.org
www.toronto.com/EV/TORON/0013/31/39

Toronto: **Family Service Association avec un consortium**

Family Service Association (FSA) de Toronto est une agence de services sociaux à but non lucratif desservant les personnes et les familles à faible revenu dans la région torontoise depuis plus de 80 ans. La FSA s'est alliée à un consortium d'agences choisies en fonction de leur répartition stratégique dans le grand Toronto: St. Christopher House, St. Stephen's Community House et le YMCA. La FSA est l'organisme directeur du consortium torontois.



Donna Buchan
Tél: 519-743-2460
Télé: 519-743-5111
Courriel: dbuchan@lwcoda.org
www.lwcoda.org

Région de Waterloo: **Lutherwood Community Development Association (CODA)**

Lutherwood CODA, une importante agence de service social à but non lucratif, a pour mandat de «créer un meilleur avenir pour les personnes, les familles et la communauté». Cet organisme offre des programmes principalement dans les domaines de l'emploi et des services de santé mentale. Lutherwood CODA a déjà mis en oeuvre deux programmes de CID dans le région de Waterloo (Ontario).



Marjorie McIntyre
Tél: 519-986-7481
Télé: 519-986-7511
Courriel: wred@bmts.com
www.wred.org

Comtés de Grey & Bruce: **Women and Rural Economic Development (WRED)**

WRED est un organisme à but non lucratif visant à rehausser la vitalité des communautés rurales de l'Ontario. Depuis 1993, le WRED met en oeuvre des programmes pour le développement commercial, l'accès au capital et le réseautage.



Louise Simbandumwe
Tél: 204-586-7827
Télé: 204-586-7820
Courriel: wpgseed@mts.net
Temagami.carleton.ca/cstier/cedtap/
Directory/seed_winnipeg_inc_seed.htm

Winnipeg: **SEED Winnipeg Inc.**

SEED Winnipeg Inc. est une organisation communautaire à but non lucratif dont le mandat est de combattre la pauvreté et de contribuer au renouveau du centre-ville de Winnipeg. En février 2000, SEED, de concert avec le Northend Community Ministry (NECM), a mis en oeuvre un programme local de CID conçu pour trente participants. Le NECM dessert les familles du centre-ville depuis plus de 90 ans. SEED et le NECM s'associeront avec l'Alternative Financial Services Committee, un regroupement d'organisations locales, pour mettre en oeuvre le programme de CID. L'Assiniboine Credit Union doit assurer les services financiers aux détenteurs de comptes *Savoir en banque* à Winnipeg.



North End Stella Community Ministry



Khadijah Shivji
Tél: 403-272-9323
Télé: 403-235-4646
Courriel: khadijahs@mcca-ed.org
www.mcca-ed.org

Calgary: **Mennonite Central Committee (MCC) Alberta Employment Development**

Le projet Employment Development du MCC offre des programmes aux chômeurs et aux travailleurs sous-employés de Calgary depuis dix ans: ces programmes portent, entre autres, sur la formation spécialisée, le démarrage de petites entreprises et une formation en compétence financière. Depuis 1999, plusieurs participants bénéficient d'un programme local de CID, appelé «Fair Gains», mis sur pied par cette organisation.



Vicki Austad
Tél: 604-517-6150
Télé: 604-517-6137
Courriel: vaustad@newwestced.bc.ca
www.newwestced.bc.ca

Vancouver: **New Westminister Community Development Society**

La New Westminister Community Development Society (NWCD) oeuvre depuis 1992 à encourager le développement social et économique au sein de la ville de New Westminister. Au cours de l'année de préparation, la NWCD a collaboré étroitement avec la VanCity Community Foundation, un organisme à but non lucratif fondé en 1989.